



Aire libre n°1 (02.08.19)

La question du quatrième colibri

par Paul-Marie Boulanger (2 août 2019)

En 2007, Pierre Rabhi créait, avec d'autres, le mouvement des « colibris » en vue d'inciter chaque citoyen à « faire sa part » dans la transition écologique et la lutte contre le dérèglement climatique. Il s'inspirait d'une parabole mettant en scène un colibri qui, pour inciter les animaux de la forêt à lutter contre un incendie qui les menace, vole inlassablement entre la rivière et le foyer d'incendie pour recueillir dans son bec une goutte d'eau et la laisser tomber sur les flammes. La morale de cette parabole est que si chacun « fait sa part », en fonction de ses capacités, même si celles-ci semblent ridiculement inadaptées à l'ampleur de la tâche, tout devient possible. L'image est belle et stimulante mais nous incite à nous interroger davantage sur ce que signifie « faire sa part » et de combien d'espèces différentes de colibris se compose l'écosystème de la transition écologique.

Il y a d'abord ceux auxquels sans doute pensait Pierre Rabhi en créant son mouvement. Les colibris qui, par leur exemple, rassemblent autour d'eux d'autres colibris puis d'autres animaux de la forêt, formant des groupes soudés autour de valeurs d'égalité et de solidarité, s'organisant de manière autonome pour assurer leur survie et celle de leur environnement, à l'aide de technologies à la fois propres, simples et robustes. Pour se prémunir contre l'émergence d'inégalités de pouvoir ou de statut, ils se tiennent le plus possible à distance des institutions publiques et davantage encore de la politique telle qu'on la pratique dans nos démocraties représentatives souvent qualifiées de participatives. Pour les mêmes raisons, ils refusent de jouer le jeu de l'économie de marché, de la finance et de la consommation et prônent la sobriété heureuse, les circuits courts et les monnaies alternatives. De toute façon, ils pensent que ce système va s'effondrer suite à la disparition de sa base énergétique et l'exacerbation des crises écologiques qu'il a engendrées mais pensent possible encore d'opérer une transition douce vers une nouvelle société écologiquement responsable. Pour cette raison, on appellera cette espèce de colibri, le « colibri transitionneur » en référence au mouvement des villes en transition qui incarne brillamment cette conception de l'action écologique.

Ce colibri-là, n'est guère éloigné de celui que l'on pourrait appeler le « colibri collapsologue ». Celui-ci pense également que le système va s'effondrer mais ne croit guère dans l'efficacité de l'action collective, qu'elle soit de type communautaire ou sociétale, ni dans une transition maîtrisée. D'ailleurs, n'est-il pas déjà trop tard ? Cela ne l'empêche pas de « faire sa part », c'est-à-dire d'adopter et de prêcher personnellement un mode de vie vertueux, rigoureux voire rigoriste, blâmant ceux qui en font moins, mais sans s'impliquer davantage dans la création d'une dynamique collective à laquelle de toute façon il ne croit pas. Cette attitude permet à celui qui l'adopte d'avoir la conscience tranquille dans la mesure où il accomplit pour sa part les « gestes qui sauvent » mais sans se préoccuper activement de l'impact réel de ce moralisme écologique sur les processus en cours. Il n'est pas impossible que nombre de colibris collapsologues soient d'anciens « transitionneurs » revenus déçus de leur expérience communautaire...

Tous les colibris ne partagent pas la méfiance des « transitionneurs » et des « collapsologues » vis à vis de l'innovation technologique, de l'économie de marché et de l'entreprise capitaliste. Pour certains, « faire sa part » consiste à participer à la création et/ou à la mise sur le marché de

technologies, de produits et de services écologiquement vertueux et n'ont aucun état d'âme si la réussite financière vient sanctionner leur dynamisme ou leur créativité. Chez ces colibris-là, éteindre le feu de forêt est un business comme un autre. Le « colibri-entrepreneur », fait confiance aux lois du marché et au mécanisme de la « destruction créatrice » chère à Joseph Schumpeter pour passer de l'ancien monde basé sur les énergies fossiles au nouveau monde du renouvelable, de l'efficacité énergétique, de la chimie verte et de l'économie circulaire, voire de l'agroécologie. Pour lui, point n'est besoin de mobilisation collective massive ni d'interventions musclées des institutions publiques. Il suffit de laisser se déployer les mécanismes d'auto-organisation de ce système complexe qu'est la société moderne, leur donnant au besoin le petit coup de pouce (« nudge ») - fiscal principalement - qui leur permet de « décoller » en neutralisant les obstacles qui se dressent devant eux. Le monde de l'entreprise partage évidemment très largement cette vision mais c'est aussi le cas d'approches plus réflexives (et donc plus nuancées et plus complexes) telles que le « transition management ».

Il existe enfin une quatrième espèce de colibri qui estime qu'il revient à l'état de jouer le rôle principal dans la transition écologique, de prendre l'initiative d'une mobilisation collective massive ; non pas de se contenter simplement de permettre aux mécanismes de marché de fonctionner à plein, ni même de soutenir fiscalement les innovations techniques et économiques mais d'endosser lui-même un rôle entrepreneurial à l'instar de qu'à fait la France dans l'après-guerre - un exemple parmi de nombreux autres - dans le secteur énergétique avec l'hydroélectrique et le nucléaire. Pour ces colibris-là, l'extinction du feu est une opération commune où, certes, chacun fait sa part, mais où la part de chacun n'est pas laissée à l'initiative individuelle seulement mais s'inscrit dans une stratégie d'ensemble, une coordination des diverses opérations nécessaires à la poursuite de l'objectif qui donne son sens et son efficacité aux efforts de chacun. Dans ces conditions, il est prêt à prendre pleinement sa part parce qu'il croit aux chances de succès. En attendant, comme le colibri de Pierre Rabhi, s'il fait tomber ses petites gouttes d'eau sur l'incendie, c'est essentiellement pour inciter tous les animaux de la forêt à exiger de leurs chefs qu'ils prennent enfin les mesures de sauvegarde que l'urgence nécessite. Cette goutte d'eau, ce peut être un vote, une signature au bas d'une pétition, une participation occasionnelle à une manifestation ; c'est pourquoi on parlera à son sujet de « colibri manifestant ».

La taxonomie que l'on vient d'esquisser semblera sans doute arbitraire et subjective. Elle répond pourtant à une logique éprouvée. Ces quatre façons de concevoir la transition vers ce qu'on continuera ici à appeler un « développement durable » correspondent à quatre modèles culturels qui ont été identifiés depuis longtemps déjà par la célèbre anthropologue Mary Douglas et synthétisés en anglais sous l'appellation de « grid-group theory » ou de « cultural theory ». En français, elle est connue comme « théorie culturelle ». De très nombreux travaux en anthropologie, en sociologie et en sciences politiques ont confirmé la pertinence de ce modèle dans l'analyse de domaines aussi divers que la gestion du risque, les politiques publiques, la gouvernance des organisations et même la gestion des relations entre besoins et ressources disponibles au sein des ménages voire des sociétés entières. Elle est également fréquemment utilisée en recherche prospective pour la création de scénarios à la fois contrastés et fortement cohérents. Ces quatre attitudes résultent du croisement de deux axes binaires ; l'axe individu/collectivité (« Group ») et l'axe « horizontal/vertical » (« Grid ») de l'autre, désignant en cela le degré de reconnaissance et d'acceptation d'asymétries de statuts, de rôles et de pouvoirs et donc la nécessité de hiérarchies sociales et morales.

On reconnaîtra dans notre colibri « collapsologue » une version du modèle individualiste vertical (appelé « fataliste » dans la théorie culturelle), dans le « colibri entrepreneur », le modèle individualiste horizontal ; dans le « colibri transitionneur » le modèle collectiviste horizontal et, enfin, dans le colibri « manifestant » le modèle collectiviste vertical.

Bien entendu, on aura compris que ces figures sont des portraits forcés, voire, à la limite, des caricatures, des diverses formes d'engagement en matière climatique analysées et évaluées avec les nuances qui s'imposent par Edwin Zaccàï dans son récent ouvrage « Deux degrés »¹, auquel

1 Zaccàï, E. (2019). *Deux degrés. Les sociétés face aux changements climatiques*. Paris : Presses de Sciences Po.

on a plaisir à renvoyer ici².

Le colibri « manifestant » a trouvé depuis peu une incarnation médiatique dans la figure charismatique d'une jeune suédoise de 16 ans, Greta Thunberg. Jusqu'ici, on ne manquait pas de représentants des « transitionneurs » tels Cyril Dion ou Rob Hopkins, ni des entrepreneurs tels Jean-Marc Jancovici voire même Nicolas Hulot, ni de collapsologues tels Philippe Bihouix (« Le bonheur était pour demain » est un titre suprêmement fataliste) mais nulle figure médiatique n'émergeait de la masse anonyme des « colibris manifestants » qui signaient les pétitions, votaient pour les partis verts et défilaient à l'occasion pour exiger de la puissance publique une prise en compte effective de la problématique environnementale. Greta Thunberg a donné un visage à ces anonymes faisant entrer du même coup la question climatique dans le jeu politique dès lors que plus aucun parti ne peut désormais l'ignorer ou la négliger et aussi, ce qui est moins apparent la question politique dans la transition écologique. Car ce que le colibri manifestant réclame et auquel il croit, les trois autres colibris soit n'y croient pas, soit s'en méfient profondément : une manifestation positive de puissance publique en faveur du climat et de la biodiversité, la prise de décisions collectivement contraignantes pour mettre fin à l'insuffisance des actes individuels et les inscrire dans une authentique dynamique sociétale.

Idéalement, les spécialistes de la théorie culturelle plaident pour une approche pluraliste des politiques publiques. Méfiants vis-à-vis des solutions « pures », inspirées par un modèle unique qui sont souvent à la fois inefficaces et dangereuses pour la démocratie, ils plaident pour ce qu'ils appellent des « clumsy solutions », des solutions maladroites, des bricolages en quelque sorte. Mais sont-elles encore possibles lorsque l'urgence est là ? Tous les types de solutions sont-ils aussi crédibles face au danger immédiat quand la question vitale est engagée ? Ne faut-il pas envisager sereinement le recours à des solutions « hiérarchiques », des stratégies collectives verticales ?

Une stratégie collectiviste-verticale en situation d'urgence pourrait ressembler, sinon s'inspirer, grosso modo, de ce qu'il s'est passé en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (on ne parle évidemment même pas de l'URSS de Staline) pendant la deuxième guerre mondiale pour soutenir l'effort de guerre. Souvenons-nous qu'en 1942 le Président Roosevelt créa le « War Production Board » chargé d'organiser la production industrielle et énergétique pendant la durée de la guerre et d'assurer le rationnement des ressources stratégiques telles que le pétrole, les métaux le plastic et le caoutchouc, un rationnement qui ne pénalisa pas les grandes industries mais conduisit nombre de PME à la faillite. En Angleterre, le cabinet de guerre bi-partite créé avec l'assentiment de la Chambre des Communes et présidé par Churchill prendra un nombre considérable de mesures impensables en temps de paix allant jusqu'à la création de « comités agricoles de guerre » qui auront le droit d'imposer aux agriculteurs les céréales à cultiver, voire même de réquisitionner leur outillage ; le rationnement de presque tous les produits de consommation de base ; la réquisition de la main d'œuvre pour les usines et les mines dans le cadre d'un « National Service » sous l'égide d'un organe de pilotage de la production industrielle (le « Production Executive »), etc., etc. Il est évidemment impossible et inutile de dresser ici une liste exhaustive des interventions autoritaires de l'État dans la vie des britanniques et des américains. Le lecteur aura compris où nous voulons en venir : à ceci que même si d'aucuns parlent de la lutte contre le dérèglement climatique comme d'une guerre, s'ils en appellent à une mobilisation générale et multiplient les métaphores martiales, aucun programme politique à notre connaissance n'envisage de concéder ne fut-ce qu'une petite fraction des prérogatives dont ont pu jouir les gouvernements américains et britanniques pendant la seconde guerre mondiale pour soutenir leur effort de guerre, à un gouvernement national ou transnational afin de faire face à ce qui est pourtant reconnu comme étant une urgence absolue, réclamant des mesures exceptionnelles³. Comme le soulignait récemment Ted Nordhaus⁴, même des programmes

2 En précisant que nous ne distinguons ici que quatre modes d'engagement là où Zaccai en distingue cinq et qu'il existe une légère différence entre nous dans l'identification de quatre d'entre elles.

3 L'État chinois, ou plutôt le Parti Communiste Chinois, dispose déjà de ces prérogatives et ne se prive pas d'en faire usage, y compris dans le domaine environnemental.

4 Ted Nordhaus. « The empty radicalism of the climate apocalypse. What would it mean to get serious about climate

présentés par leurs promoteurs comme radicaux et du reste considérés comme tels (voire « socialistes ») par leurs adversaires - ainsi le Green New Deal des démocrates américains - s'avèrent finalement bien timorés en regard des objectifs à atteindre. Pour la plupart, ces programmes soi-disant radicaux font appel aux mêmes mécanismes et respectent les mêmes chasses gardées que ce que proposent les colibris entrepreneurs et que les militants écologistes les plus radicaux qualifient de « Greenwashing ». Au final, en matière de décarbonation, par exemple, il s'agit toujours d'inciter les entreprises et les consommateurs à émettre moins de CO₂ en substituant progressivement des technologies basées sur l'énergie renouvelable aux technologies consommatrices d'énergie fossile et ce, essentiellement au moyen d'instruments incitatifs non contraignants comme la fiscalité (y compris la subsidiation) ou la communication et cela, sans chercher à modifier significativement les habitudes de consommation, et les sacrosaintes libertés du consommateur, de l'actionnaire et de l'entrepreneur. Autrement dit, même ceux qui se présentent comme les plus radicaux tournent le dos au modèle hiérarchique et se contentent d'offrir une version un peu plus musclée du modèle entrepreneurial. En définitive, dit Ted Nordhaus, nous sommes tous des néo-libéraux car aucun de nous n'ose réclamer les seules mesures susceptibles d'être à la hauteur des enjeux, qui passent nécessairement par un renforcement considérable, même si temporaire, des pouvoirs de régulation et d'initiative de l'Etat.

D'où la question que pose (et se pose) le colibri militant. Elle est de savoir s'il est réellement possible de répondre aux en matière climatique et de biodiversité (celle que l'on oublie trop souvent et qui est peut-être plus préoccupante encore) sans une modification des règles du jeu sociétal qui font du pouvoir politique un acteur parmi d'autres de la société moderne au même titre que les entreprises, les universités, les tribunaux, les mass media, les églises, les ONG, etc., avec ses fonctions et ses pouvoirs propres mais sans réelle capacité, ni légitimité à s'imposer aux autres acteurs, c'est-à-dire à prendre et faire respecter des décisions collectivement contraignantes qui iraient à l'encontre de leurs intérêts à court terme.

Si la réponse est non, alors il faudra bien envisager l'instauration d'une espèce d'état d'exception pendant tout ou une partie des dix années qu'il nous reste pour au moins essayer vraiment d'enrayer le processus de dégradation écologique de la planète. On sait bien que ce n'est pas au niveau des nations qui composent l'Union Européenne que la partie se joue mais à celui de l'Europe et des instances dont elle s'est dotée : la Commission, le Conseil, le Parlement surtout, dont les pouvoirs doivent être renforcés car il est, ou, à défaut, devrait être, le véritable Souverain de l'Europe. Carl Schmitt, le grand théoricien allemand de la politique disait, « le souverain, c'est celui qui décide de l'exception ». Si la réponse à la question du quatrième colibri est non, il faut espérer qu'un jour, pas trop lointain » le Parlement européen, en véritable souverain de l'Europe proclamera l'exception, le temps d'apporter une contribution décisive à la restauration des grands équilibres écologiques et sociaux mondiaux, le temps notamment d'écrire une nouvelle constitution qui encadre, précise et régule tous les pouvoirs, pas seulement politiques, mais aussi économiques, technologiques, scientifiques au nom des droits humains des générations actuelle et de celles à venir.

Si la réponse est oui, si la question environnementale peut effectivement être réglée sans changer les structures actuelles de la société européenne et donc sans augmentation significative du pouvoir de régulation et de contrôle de l'Etat et du Droit sur les autres systèmes sociaux (l'économie, la science, les média...), il est urgent d'en apporter la preuve, par des faits d'abord, mais aussi et surtout par un récit politiquement crédible et scientifiquement argumenté, d'une transition réussie sans sortir des cadres fondamentaux de la société actuelle. Un tel récit devra cependant être capable d'expliquer comment les innombrables résistances qui ont empêché jusqu'ici la mise en œuvre des réformes nécessaires – pourtant modérées, mais jusqu'il y a peu suffisantes, cependant – auront pu être finalement supprimées ou contournées.